[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **23 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

réunion de recettes de district dans le Jura. Une telle décision créerait une inégalité de droit que la population de l'ancienne partie du canton ne pourrait, avec raison, pas comprendre. Ce serait surtout le cas pour les citoyens des districts où la réunion des recettes est déjà réalisée. En adoptant une telle attitude, le Conseil-exécutif se mettrait en opposition avec l'arrêté du Grand Conseil du 23 mai 1951, qui ne prévoit pas un régime spécial pour les recettes de district du Jura. Attendu que, comme nous l'avons dit ci-dessus, les essais dans le Jura se limiteront, selon toute probabilité, au district de La Neuveville et qu'ainsi, dans son ensemble, l'administration des finances de l'Etat dans les districts jurassiens ne subira pas de modification au cours de la période prévue par le Grand Conseil, nous sommes d'avis qu'il n'y a pas de raison pour la population de cette région de se montrer inquiète.

En espérant que la présente communication donnera satisfaction à vos associations, nous vous présentons, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Conseil-exécutif,
Le président
signé, Dr MOINE.
Le chancelier :
signé, SCHNEIDER.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

Les Actes de la Société jurassienne d'Emulation. Année 1950. IIe série, 54e volume. Un vol. in-8 de 320 pages. Tavannes, Imprimerie Kramer, 1951.

Après le discours prononcé par M. Benoît pour ouvrir l'assemblée de 1950, le dernier volume des *Actes,* paru fin 1951, nous offre l'excellent rapport d'activité de M. Ali Rebetez et une série de travaux dont il serait difficile de dire quel est le plus intéressant.

M. Charles Simon, tout d'abord, parle du conflit qui s'éleva entre le prince-évêque et la Classe d'Erguël à propos du mariage d'un pasteur. Puis, M. Ed. Koby nous introduit dans les cavernes du Doubs dont il nous parle en savant. M. H. Joliat aborde un règlement militaire de 1790 et le docteur H. Ferlin s'arrête à une famille d'hémophiles d'origine jurassienne. Si M. Marius Fallet s'intéresse à l'histoire de Tavannes, de Chaindon et de Reconvilier, M. Roland Béguelin nous présente le soldat de l'empire Charles-Philippe de la Reussille.

Toutes ces études abondent en détails précieux, la plupart du temps inédits.

Le jeu en trois tableaux du docteur Haldimann, *Couverture frontière,* nous rappelle quelques moments de la mobilisation. Enfin, ce volume, varié, d'un intérêt sur lequel je n'ai pas besoin d'insister, se termine par les chroniques habituelles et par les rapports des sections. — R.

ORGANES DE L'ADIJ

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administration du Bulletin — *Editeur:* Impr. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. o Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37
Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086
Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—
Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source